

# Le budget participatif en 6 étapes

1



**Jusqu'au 5 juin**  
**Un budget pour tous**  
Vous participez aux ateliers de co-construction du règlement

2



**17 juin au 30 septembre**  
**Déposez vos idées**  
Vous déposez vos propositions dans les mairies ou sur internet

3



**1<sup>er</sup> au 31 octobre**  
**A nous de jouer !**  
Le Département analyse et sélectionne les idées recevables

4



**1<sup>er</sup> au 30 novembre**  
**A vous de voter !**  
Campagne sur les projets soumis aux votes

5



**Décembre**  
**Les résultats**  
Annonce des projets retenus

6



**2020-2021**  
**En travaux**  
Le Département met en œuvre et finance les projets que vous avez choisis

*Les Landes vos idées*

**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN**

**Venez en discuter !**

**20 mai > Soustons**  
[Salle A Noste - 17 rue de Moscou]

**23 mai > Mimizan**  
[Le Forum - Rue du jardin public]

**28 mai > Dax**  
[Salle Amélie Charrière - 98 avenue Francis Planté]

**3 juin > Mont-de-Marsan**  
[SDIS-Rond - Point de Saint Avit]

**4 juin > Luxey**  
[Salle Les Cigales - 273 rue des Écoles]

**5 juin > Mugron**  
[Salle Henri Emmanuelli - Avenue Carnot]

19h à 21h

[budgetparticipatif.landess.fr](http://budgetparticipatif.landess.fr)

Département des Landes  
23 rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél : 05 58 05 40 40

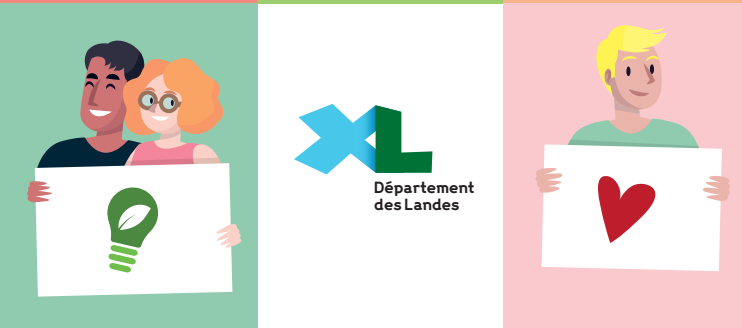
Contact :  
[bpc40@landess.fr](mailto:bpc40@landess.fr)

Les Landes, le Département



**AVEC 1,5 M€ QUE FERIEZ-VOUS POUR LES LANDES ?**

**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN**  
*Les Landes vos idées*



esens-creation.fr - Impression : DPT40 - Mai 2019

# Les grandes étapes

## LA CO-CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT

Le Département vous invite à élaborer avec lui le règlement du budget participatif lors d'ateliers organisés sur votre territoire.

“Qui peut déposer une idée” ? “Qui peut voter” ? “Faut-il plafonner le budget des projets” ? “Qu'est-ce qu'un projet jeune” ? Voici quelques exemples de questions auxquelles nous réfléchissons ensemble lors des ateliers.

## LE DÉPÔT DES IDÉES

Une fois le règlement publié, vous pourrez participer en déposant une idée, seul ou en groupe (collectif, association, classe, amis, famille) sur la plateforme numérique dédiée ([budgetparticipatif.landes.fr](http://budgetparticipatif.landes.fr)) ou dans les urnes mises à disposition en mairie.

### **Pour être recevable, une idée doit :**

- servir l'intérêt général ;
- relever du champ d'action du Département des Landes : solidarités, éducation, jeunesse et sports, environnement et cadre de vie, tourisme, culture et patrimoine, numérique et développement local ;
- concerner des dépenses d'investissement (projet de construction, d'aménagement, acquisition de matériels ou d'équipements durables).

Ne sont pas recevables les idées qui génèrent uniquement des dépenses de fonctionnement telles que des charges de personnel, l'achat de fournitures ou de consommables.

Pourquoi  
un budget  
participatif  
citoyen ?



Les élus du Département ont fait le choix de donner aux Landaises et aux Landais les clés d'une partie du budget, vous permettant ainsi de participer directement à la transformation de votre territoire. C'est un moyen de garantir encore plus de transparence dans la gestion des finances publiques, d'inventer une nouvelle pédagogie de l'action publique et de s'appuyer sur la créativité de tous.

Le budget participatif citoyen permet aux Landais de décider de l'utilisation de 1,5 M€ cette année. Le Département a proposé que 10 % de cette somme soient réservés à des projets déposés par les jeunes.

## DES IDÉES AUX PROJETS

Les services du Département analysent la recevabilité, la faisabilité et le chiffrage de vos idées tout au long de la phase de dépôt.

## LA CAMPAGNE ET LE VOTE

Les projets pré-sélectionnés sont portés à la connaissance du public : en ligne sur la plateforme du budget participatif et en mairie sous format papier.

Votre idée a été pré-sélectionnée ? Vous pouvez commencer à faire campagne. Le Département vous fournira un kit de communication (affiche, etc.).

Vous pouvez voter pour vos projets préférés soit sur la plateforme en ligne dédiée, soit dans l'une des urnes déployées dans l'ensemble des mairies.

« Il est plus que jamais nécessaire de placer les citoyens au cœur de la construction et de l'évaluation des politiques publiques. »

**Xavier Fortinon,**  
Président du Département des Landes